

## Votre Communauté de Communes s'engage dans un Programme d'amélioration de l'habitat



Vous êtes propriétaire  
vous occupez votre logement ou vous êtes bailleur

Vous pouvez obtenir des **aides financières** et des  
**conseils personnalisés** pour effectuer des travaux !



N'hésitez pas à venir vous renseigner dans le  
cadre de **permanences** :

- ◆ 1<sup>er</sup> jeudi du mois, en mairie du **Fossat**, de 9h30 à 11h30
- ◆ 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, en mairie de **Lézat sur Lèze**, de 9h30 à 11h30
- ◆ 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, en mairie de **Le Mas-d'Azil**, de 9h30 à 11h30
- ◆ 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, en mairie de **Daumazan sur Arize**, de 9h30 à 11h30

**Permanences  
d'accueil du public  
sans rendez-vous !**

Une équipe de professionnels spécialisés mise à votre disposition par la Communauté de Communes :



**Altair**

20 promenade du Pradeau

65000 TARBES

Tél : 05 62 93 07 40

[altairscop@wanadoo.fr](mailto:altairscop@wanadoo.fr) - [www.altair-consultants.fr](http://www.altair-consultants.fr)

Partenaires financiers de l'opération :

